



**COMMUNIQUÉ DU 14/09/2023**

**PARQUET DE NAMUR & ZP NAMUR CAPITALE**

**Action anti-drogue lors des Fêtes de Wallonie à Namur  
- Wallos 23**

**Le trafic et la détention de produits stupéfiants représentent une des priorités du Parquet de Namur et de la Zone de Police Namur Capitale.**

Bien qu'étant une infraction punissable pénalement, la consommation de stupéfiants et ce tant de drogues dites dures (cocaïne, héroïne, XTC) que de drogues dites « douces » (cannabis) dans l'espace public est en augmentation constante et concourt à créer au sein de la population namuroise un sentiment d'insécurité.

Des actions de sécurisation quotidiennes et des opérations plus importantes sont menées tout au long de l'année pour lutter contre ce phénomène qui génère un sentiment d'insécurité significatif pour la population namuroise. Dans le même objectif de sécurisation, une action spécifique contre le phénomène de consommation et de vente de stupéfiants sera organisée durant les Fêtes de Wallonie à Namur.

Déjà mise en place durant le festival « Solidarités 2023 » à la fin du mois d'août dernier, la Procédure de Transaction Immédiate (PTI) sera de nouveau appliquée durant les Fêtes de Wallonie 2023.

Cette procédure permet au contrevenant majeur de s'acquitter du paiement d'une transaction immédiate. Par ce paiement « direct », l'action publique est éteinte et le contrevenant ne fera l'objet d'aucune poursuite ultérieure devant le Tribunal correctionnel.

Par contre, si le contrevenant refuse la procédure de transaction immédiate ou n'est pas dans les conditions pour en bénéficier, il fera systématiquement l'objet de poursuites pénales.

Cette procédure de transaction immédiate sera également mise en application dans le cas de port d'arme prohibée. A titre d'exemple, le port d'un couteau, sans motif légitime, sur le site des Fêtes de Wallonie sera sanctionné par une amende de 200 euros.

Durant les Fêtes de Wallonie à Namur, une équipe judiciaire (Service Enquêtes & Recherches) et des membres du Service Appui canin, dont un binôme maître et chien est formé à la détection de drogues, organiseront des contrôles à divers moments et lieux de festivité.

Cette mise en œuvre de la Procédure de Transaction Immédiate sera régulièrement organisée à l'avenir sur le territoire namurois, que ce soit lors d'évènements particuliers ou en routine.

**Etienne GAUBLomme** – Procureur du Roi de Namur & **Olivier LIBOIS** – Chef de Corps de la Zone de Police Namur Capitale

## POUR NOUS CONTACTER



Palais de Justice de Namur – Place du Palais de Justice n° 4, 5000 Namur  
Palais de Justice de Dinant – Place du Palais de Justice N° 6, 5500 Dinant



[parquet.namur.presse@just.fgov.be](mailto:parquet.namur.presse@just.fgov.be)



081/25.17.11



Régine CORNET D'ELZIUS DE PEISSANT – magistrat de presse & 1<sup>er</sup> Substitut –  
0485/76.74.27 – [regine.cornet@just.fgov.be](mailto:regine.cornet@just.fgov.be)

Etienne GAUBLomme – Procureur du Roi – [etienne.gaublomme@just.fgov.be](mailto:etienne.gaublomme@just.fgov.be)